

Mars dernier ; mais les Editeurs en ont accordé une prolongation spéciale jusqu'à la fin du présent mois d'Avril au Sr. André Chevalier Imprimeur de ce Journal, & à l'exclusion de tous autres Libraires ; de sorte que ceux qui voudront se procurer cet ouvrage, seront encore admis jusqu'à ce terme à recevoir chez lui, uniquement, des billets de souscription dont voici les conditions.

On payera pour la souscription des quinze volumes complets, dix-huit florins, argent de Liège, à raison de deux escalins de permission le florin. Lesdits deux florins, font, évalués en argent des Pays étrangers, savoir, un demi florin d'Allemagne, 12. sols de change, douze sols & demi courant d'Hollande, 14. sols courant de Brabant, & 25. sols de France.

On souscrivant on paye 8. florins. En recevant les 4. premiers vol. de *Morale* le 30. Juin prochain, 4. flor. En recevant le 30. Decembre les 4. vol. suivans 3. flor. En recevant les 4. premiers volumes de *Panegyriques & Oétave* le 30. Juin 1745. 3. flor. & rien en recevant les trois derniers volumes le 30. Septembre suivant.

Ceux qui voudront d'abord payer la souscription entiere pour ces quinze volumes, en un seul payement, auront non-seulement l'avantage de n'en payer que 16. flor. au lieu de 18. mais encore l'agrément d'être fournis d'un volume toutes les six semaines. On commencera, en ce cas, à leur délivrer le premier dès-à-présent, & de suite les autres de six semaines en six semaines.

On ne s'attachera point ici à faire l'éloge de ce Corps complet de Sermons : Ce seroit s'exposer à n'en pouvoir dire assez. Un Editeur,

tel